



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

7^{ème} séanceSéance du 18 décembre 2020Date de convocation :

Le 10 décembre 2020

Nombre conseillers :

En exercice : 48

Présents : 29 (dont 9 en visioconférence*)

Votants : 36 (dont 7 procurations)

▪ Dont pour : 34

▪ Dont contre : 2

(Mme Marie-Gilberte COMPPER et M. Olivier SERVA)

▪ Dont abstention : 0

Secrétaire de séance :

Mme Marie-Andrée MANDIL

Délibération n°2020.12.07/108

**Prise en charge
des dépenses d'investissement
avant le vote du budget 2021**

Rapporteur

Mme Murielle JABES

Acte rendu exécutoire

- Après transmission en préfecture,

le : **04 JAN. 2021**

- Publication ou notification,

le : **05 JAN. 2021**

L'an deux-mille-vingt, le vendredi 18 décembre, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence régulièrement convoqué à 09 heures 00 minutes, s'est réuni en séance publique au centre culturel Sonis 97 139 Les Abymes, sous la présidence en salle de Monsieur Dominique BIRAS, le président, Monsieur Eric JALTON, étant en visioconférence, le 1^{er} vice-président, Monsieur Ary CHALUS, étant excusé et le 2^{ème} vice-président, Monsieur Harry DURIMEL, étant en visioconférence puis excusé à partir de l'affaire n°10.

Etaient présents : 29 conseillers communautairesPrésident : M. Eric JALTON*

Vice-présidents : M. Dominique BIRAS (3^{ème} vice-président)- M. Georges BREMENT (5^{ème} vice-président)- Mme Eliane GUIOUGOU (6^{ème} vice-présidente)* - Mme Murielle JABES (7^{ème} vice-présidente)- M. Jacques BANGOU (8^{ème} vice-président)*- Mme Francesca FAITHFUL (9^{ème} vice-présidente)- Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO (11^{ème} vice-présidente)*- Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE (12^{ème} vice-présidente)- Mme Marie-Gilberte COMPPER (13^{ème} vice-présidente)- M. Teddy FOULE (14^{ème} vice-président)

Autres membres du bureau : Mme Corinne PETRO*- Mme Laisely PARAT-EDOM- M. Jean-Luc CELIGNY- Mme Lyliane PIQUION- M. Didier MERIDAN*

Autres conseillers communautaires : Mme Marie-Claude BEAUZOR-ALEXIS- Mme Maddly GARGAR- M. Fulbert HENRY- Mme Marie-Solange LE BLANC*- M. Joseph LEE- M. Michel MADO- Mme Marie-Andrée MANDIL- Mme Magaly MARCIN- M. Alix NABAJOH- M. Olivier SERVA*- M. Alain SOREZE- Mme Nadiah SURVILLE-PERAFIDE- Mme Nadège THEOPHILE*

Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 7Vice-président : M. Chazy CIRANY (10^{ème} vice-président) à M. Michel MADO

Autres membres du bureau : M. Georges DAUBIN à Mme Murielle JABES
Mme Tania GALVANI à M. Georges BREMENT

Autres conseillers communautaires : M. Justin DESSOUT à Mme Murielle JABES
Mme Sandra ENJARIC à M. Jacques BANGOU
M. Fred EUSTACHE à Mme Lyliane PIQUION
Mme Jacqueline FAVORINUS à Mme Lyliane PIQUION

Nombre de conseillers absents excusés : 8

Vice-présidents : M. Ary CHALUS (1^{er} vice-président)- M. Harry DURIMEL (2^{ème} vice-président) à partir de l'affaire N°10- Mme Hélène MOLIA-POLIFONTE (4^{ème} vice-présidente) à partir de l'affaire N°11

Autres membres du bureau : Mme Renée-George NABAJOH-DELOUMEAUX- M. William SURDIN à partir de l'affaire N°11

Autres conseillers communautaires : Mme Claudine Danila BAZILE-CHALUS- Mme Johanne DAHOMAIS- M. Fabert MICHELY- Mme Marie-Camille MOUNIEN- M. Rosan RAUZDUEL

Nombre de conseillers absents non excusés : 2Autre membre du bureau : M. Pierre THICOTAutre conseiller communautaire : M. Dominique THEOPHILE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le code général des collectivités territoriales ;
- VU l'instruction M14,
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et approuvant les statuts de ladite communauté ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013 ;
- VU l'arrêté préfectoral n°971-2017-03-08-001/SG/DiCTAJ/BRA daté du 8 mars 2017 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU l'arrêté préfectoral n°SG/DCL/SLAC/BCL daté du 17 octobre 2019 portant composition du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux de mars 2020 ;
- VU la délibération n°10.12.09/118 du conseil communautaire du 14 décembre 2010 relative à la définition de l'intérêt communautaire des compétences transférées ;
- VU la délibération n°2016.11/11/352 du conseil communautaire du 23 novembre 2016 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2020.07.01/02 du conseil communautaire du 11 juillet 2020 portant élection du président du conseil de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2020.07.01/08 du conseil communautaire du 11 juillet 2020 portant délégation de certaines attributions du conseil au président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU le budget en cours ;

Considérant le rapport du président ;

Considérant l'avis favorable de la commission finances réunie le 14 décembre 2020 ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À LA MAJORITÉ ET 2 CONTRE :

ARTICLE 1 – D'autoriser le mandatement des dépenses d'investissement 2021 dans la limite des crédits repris ci-dessus, et ce, avant le vote du budget primitif de 2021.

I/ À SAVOIR POUR LE BUDGET PRINCIPAL :

Opérations / Chapitres	Crédits votés 2020 (BP+BS)	Autorisation de crédits 2020 jusqu'au vote du BP 2021
TOTAUX CHAPITRES	22 051 306,50	5 512 826,63

II/ À SAVOIR POUR LE BUDGET ANNEXE ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE :

Opérations / Chapitres	Crédits votés 2020 (BP+BS)	Autorisation de crédits 2020 jusqu'au vote du BP 2021
TOTAUX CHAPITRES	2 338 582,00	584 645,50

III/ À SAVOIR POUR LE BUDGET ANNEXE SONIS :

Opérations / Chapitres	Crédits votés 2020 (BP+BS)	Autorisation de crédits 2020 jusqu'au vote du BP 2021
TOTAUX CHAPITRES	293 935,89	73 483,97

ARTICLE 2- D'autoriser le président à signer tous documents, actes et pièces relatifs à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le président, le directeur général de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le maire de la ville des Abymes, à Madame le maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Monsieur le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-à-Pitre, le 04 JAN 2021



président

Eric JALTON

- Délibération transmise à la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre, le 04 JAN. 2021
- Délibération transmise à Monsieur le maire de la ville des Abymes, le 05 JAN. 2021
- Délibération transmise à Madame le maire de la ville de Baie-Mahault, le 05 JAN. 2021
- Délibération transmise à Monsieur le maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le 05 JAN. 2021
- Délibération transmise à Monsieur le comptable public de l'Agglomération CAP Excellence, le 05 JAN. 2021

05 JAN. 2021

ANNEXES DETAILLEES

1. BUDGET PRINCIPAL

Opération équipement	Crédits votés 2020	Quart budgétaire
011 - BASE DE CANOE KAYAK/ECOLE DE VOILE	25 000,00	6 250,00
013 - PCET PLAN CLIMAT ENERGIE	189 347,49	47 336,87
014 - TRAM EXCELLENCE/COMMUNAUTAIRE	130 791,00	32 697,75
018 - SCHEMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES	113 090,47	28 272,62
020 - PROGRAMME ABYMES- PERRIN 2030	1 107 575,17	276 893,79
022 - ZAE DUGAZON PETIT PEROU	1 367 197,24	341 799,31
023 - PROMENADE VERTE ET BLEUE/ABYMES/ PAP	104 972,76	26 243,19
025 - REQUALIFICATION ZAE POINTE - A- PITRE	111 059,21	27 764,80
026 - REHABILITATION ZAE DE BAIE MAHAULT	926 944,00	231 736,00
033 - GREAT PEPINIERE ENT. DE SERV A PERSONN	16 871,75	4 217,94
037 - MARCHÉ ALIMENTAIRE DE GROS	1 802 196,22	450 549,06
042 - TRAVAUX CENTRE CULTUREL SONIS	125 420,33	31 355,08
045 - TRAVAUX BIBLIOTHEQUES	121 375,59	30 343,90
047 - CENTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE	1 926 158,00	481 539,50
049 - EX CINEMA RENAISSANCE	394 793,50	98 698,38
051 - RENOVATION URBAINE 2	3 166 588,95	791 647,24
053 - ECO QUARTIER DE L ASSAINISSEMENT	20 343,75	5 085,94
056 - PASERELLE RELIANT LA DARSE AU MEMORIAL	26 365,50	6 591,38
057 - IMM CGRR/RECTORAT/BAOBAB/COMMUNAUTAIRE	664 971,77	166 242,94
061 - SCOT SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE	385 975,31	96 493,83
062 - STRATEGIE LOCALE RISQUE INONDATION	16 573,37	4 143,34
064 - SYSTHEME D 'INFORMATION GEOGRAPHIQUE	65 233,40	16 308,35
065 - JARRY 2030 POLE EURO CARIBEEN	500 000,00	125 000,00
067 - TRAVAUX D'URGENCE FOND RICHER B/MAHAULT	123 433,81	30 858,45
070 - POINTE A PITRE 2030 VILLE/PORT	13 954,90	3 488,73
071 - COMPLEXE TECHNIQUE (COTIAN)	17 096,86	4 274,22
073 - PROGRAMME CAP EXCELLENCE NUMERIQUE 2.0	27 993,00	6 998,25
086 - ZAE ABYMES	127 901,85	31 975,46
087 - ZAE BAIE-MAHAULT	1 528 220,59	382 055,15
088 - ZAE POINTE A PITRE	0,00	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	127 181,84	31 795,46
204 - Subventions d'équipement versées	2 542 000,00	635 500,00
21 - Immobilisations corporelles	430 000,00	107 500,00
230 - CONSTRUCTION CANAL HYDRAULIQUE	2 053 051,37	513 262,84
231 - ESPACES COWORKING	201 627,50	50 406,88
27 - Autres immobilisations financières	1 550 000,00	387 500,00
Total général	22 051 306,50	5 512 826,63

2. BUDGET ENVIRONNEMENT

Opération équipement	Crédits votés 2020	Quart budgétaire
1000 - ABYMES/PROG D'AMELIORA° DE COLLECTES	710 414,62	177 603,66
1001 - ACQUISITION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS	127 877,99	31 969,50
1006 - ABYMES/RENOVATION DE LA DECHETTERIE	177 407,18	44 351,80
1007 - B-MAHAULT/CONSTRUC° DECHETTERIE MENAGES	121 281,78	30 320,45
1008 - B-MHAULT/COLLECTE SELECTIVE - PAV	106 600,43	26 650,11
1011 - ABYMES/2EME DECHETTERIE	50 000,00	12 500,00
1012 - POLES TERRITORIAUX/ETUDES ET AMENAGEMENT	50 000,00	12 500,00
1013 - AMENAGEMENT LOCAUX POUBELLES	100 000,00	25 000,00
1017 - GABARRE/DECHETTERIE & RESSOURCERIE	0,00	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	20 000,00	5 000,00
21 - Immobilisations corporelles	875 000,00	218 750,00
Total général	2 338 582,00	584 645,50

3. BUDGET SONIS

Opération équipement	Crédits votés 2020	Quart budgétaire
042 - TRAVAUX CENTRE CULTUREL SONIS	123 428,71	30 857,18
20 - Immobilisations incorporelles	18 969,68	4 742,42
21 - Immobilisations corporelles	151 537,50	37 884,38
Total général	293 935,89	73 483,97



Procès de réception - Ministère de l'intérieur

171-200018653-20201218-20201207108-DE

Procès certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/01/2021

Affichage : 04/01/2021